

Promouvoir la santé, pour réduire les inégalités

Les inégalités sociales de santé sont le fruit de « *l'injustice sociale qui tue à grande échelle. Les réduire est un impératif éthique* », indiquait l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en septembre 2008 dans son rapport sur les déterminants sociaux de santé¹. Avec ce plaidoyer international, l'OMS interpelle les gouvernements mais aussi l'ensemble des acteurs (organismes nationaux, internationaux, chercheurs, société civile, etc.) et les appelle à se mobiliser pour assurer l'équité de la santé des populations. Les connaissances sur les déterminants sociaux des inégalités de santé démontrent en effet amplement que les inégalités dépendant aussi du niveau de cohésion sociale et concernent donc l'ensemble des politiques publiques.

La France enregistre les écarts de mortalité parmi les plus importants entre catégories socioprofessionnelles ; la réduction des inégalités sociales de santé y est donc un enjeu majeur. Parmi les multiples études publiées sur les inégalités, le dernier *Baromètre santé* de l'INPES, rendu public en avril 2008 – et qui étudie périodiquement les attitudes et comportements des Français face à la prévention –, montre bien qu'il existe un « gradient social » tant dans l'adoption de comportements favorables à la santé que dans la réceptivité aux messages de prévention. Aussi, afin de ne pas creuser les écarts, l'objectif de réduction des inégalités sociales de santé doit être pris en compte et totalement intégré dans le développement des actions d'éducation et de promotion de la santé. Cet objectif est en adéquation avec les valeurs de solidarité et de justice sociale qui font partie des fondements de la promotion de la santé.

Pour sa part, l'INPES s'est engagé à intégrer la prise en compte de la réduction des inégalités sociales de santé

dans l'ensemble de ses programmes. Il participe aussi au projet européen « *Closing the gap* », et à son successeur « *Determine* » (cf. article publié dans *La Santé de l'homme* n° 395), tous deux mutualisant les connaissances et pratiques de réduction des inégalités. Par ailleurs, l'INPES a, lors de ses Journées annuelles de la prévention, en avril 2008, consacré une session spécifique aux inégalités sociales de santé. Les interventions d'experts et les débats ont fait émerger des analyses interdisciplinaires, et ont aussi permis de question-

**La France enregistre
les écarts de mortalité
parmi les plus importants
entre catégories
socioprofessionnelles ;
la réduction des inégalités
sociales de santé y est donc
un enjeu majeur.**

ner les politiques publiques, le rôle du système de soins, les partenariats, les enjeux de l'évaluation, etc. C'est la richesse des présentations et des échanges – avec des intervenants venus du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Suède, des Pays-Bas et du Canada – qui nous a incités à élaborer ce dossier de *La Santé de l'homme*. Sur trente pages, voici donc une synthèse de l'état des connaissances scientifiques ainsi que la genèse des inégalités sociales de santé, des analyses et aussi des pratiques de terrain, le tout constituant la quadrature de ce dossier. Ce dossier ne pouvant donner qu'un aperçu de l'expertise présentée, les interventions des experts sont par ailleurs accessibles en ligne sur le site Internet de l'INPES (dans la

rubrique « Journées de la prévention ») pour ceux qui souhaitent aller plus loin.

Les exemples d'interventions présentés, sans avoir valeur de normes, montrent que des actions sont possibles et aident à réduire des inégalités. D'où l'opportunité mais aussi l'urgence pour tous les intervenants – professionnels de la santé, de l'éducation et du social – de développer et partager les connaissances sur les stratégies/méthodologies d'intervention et les actions susceptibles d'infléchir efficacement ces disparités.

Au-delà des multiples initiatives et programmes mis en œuvre à l'échelle d'un territoire, tous les experts ont insisté sur le fait que la réduction des inégalités de santé passe par la mise en œuvre de politiques nationales intersectorielles ; elles seules peuvent durablement réduire le fossé entre les catégories sociales et niveaux professionnels. Un sujet de réflexion pour les Journées annuelles de santé publique (Jasp)², qui se déroulent en novembre au Canada : ce dossier de *La Santé de l'homme* y sera largement diffusé afin de mutualiser analyses et expériences, vues de France. Dans le cadre de ces Jasp, en effet, une « rencontre francophone internationale sur les inégalités sociales de santé » réunira nombre d'experts venus du monde entier.

Marie-José Moquet

Médecin, chef du département Qualité des pratiques et formation,
Ddeset, INPES.

1. Commission des déterminants sociaux de la santé (Organisation mondiale de la santé). Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. Genève : OMS, 2008 : 36 p.

En ligne : http://wbqlibdoc.who.int/bq/2008/WHO_JER_CSDH_08.1_fre.pdf

2. En ligne : http://www.inspq.qc.ca/aspx/fr/jasp_accueil.aspx?sortcode=1.55.58.61.62